L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1873. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—Marchandises et effets.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds et de l'installation du magasin situé au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre celles de la Commune et Gravier, Premier District, consistant en parapluies, cannes, parfumerie, savon, eau de Cologne, pommade, cols en fil, bretelles, miroirs, etc., etc. Aussi, le fonds et l'installation d'une boutique de barbier, ainsi que le terme restant du bail des dits lieux. Voir l'annonce.

SPECTACLES.

Samedi, 22 Novembre 1873.

OPERA—A midi, Frou-Frou; le soir, La Favorite.

ACADEMIE—A midi et le soir, Mlle Elise Holt dans son rôle comique de Lucrèce Borgia.

LA GUERRE en perspective.

Agitation à Madrid.

Le ministre américain menacé.

Préparatifs belliqueux.

Enrôlements à la Nouvelle-Orléans.

Les nouvelles reçues de Madrid par le télégraphe donnent à la question cubaine une tournure tout-à-fait belliqueuse. Les relations entre le ministre américain Sickles et le gouvernement de Madrid paraissent être devenues rien moins qu'amicales, et les bonnes dispositions du président Castelar ont été impuissantes à contrôler les passions populaires et même les décisions de son cabinet.

Le vent est à la guerre à Madrid comme il l'est dans certaines sphères aux Etats-Unis.

Nous renvoyons nos lecteurs aux dépêches télégraphiques pour les dernières nouvelles; mais les avis déjà reçus hier soir indiquaient que le gouvernement de Washington considérait une rupture prochaine comme probable, sinon comme inévitable.

Des ordres ont été envoyés dans tous les arsenaux, pour hâter les préparatifs.

A la Nouvelle-Orléans, on procède activement à l'enrôlement des marins, et un journal du soir annonce que cinq des moniteurs embarquent leurs provisions, pour être prêts à partir au premier signal.

On embarque des provisions pour Key West qui sera le point de ralliement de la flotte, et une partie des hommes enrôlés doivent y être envoyés.

Le général Longstreet a déjà tiré son grand sabre du fourreau, et il ne cache pas sa satisfaction à l'idée de changer le titre peu enviable de chef des sbires de Kellogg pour celui de général des Etats-Unis.

Il peut y avoir quelque exagération dans les bruits mis en circulation et dans les dépêches de Madrid, mais il est à craindre que l'attitude du gouvernement et du peuple à Madrid ne précipite la crise et n'amène le président Grant à prendre une position qui ne laisserait plus au Congrès d'autre alternative que de déclarer la guerre.

LE PAVAGE DE M. SEWELL.—Avant de parler du système de pavage établi par M. Sewell dans la section de la rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier, nous devons dire que ce travail, comme celui qui a été fait dans la même rue, entre la rue du Quartier et le Chemin du Bayou, a été entrepris aux frais des inventeurs. Les autorités municipales n'ont pris aucun engagement et elles ne feront de contrat soit avec M. Sewell, soit avec MM. Wilson & Higgins, que lorsque l'expérience aura démontré le mérite de l'un ou de l'autre système.

La section de la rue des Remparts construite par M. Sewell a été formellement ouverte au public hier, après une inspection faite par le maire et les administrateurs municipaux. L'apparence extérieure du chemin ainsi construit est celle des routes macadamisées de France et à première vue la route paraît bonne et solide.

M. Sewell a donné quelques explications sur son système qui, dit-il, est imité du système des Romains pour la construction de leurs routes. Seulement au lieu de quatre à cinq pieds de profondeur que les Romains donnaient à leurs routes, M. Sewell ne donne qu'une moyenne de 18 pouces à la sienne, 23 pouces au centre et 13 pouces sur les côtés. Sa route se compose d'un premier lit de pierres ferrugineuses broyées puis de plusieurs couches successives de gravier concrété au moyen d'un ciment particulier, et égalisé avec un cylindre. Ce mélange, dit M. Sewell, doit avec le temps durcir au point de ne pouvoir être entamé par la pique.

M. Sewell a dit qu'il était prêt à faire des contrats avec la ville à raison de $2 50 par yarde carrée, bien que le travail qu'il vient d'exécuter lui ait coûté plus que cela, parce qu'il a opéré sur une petite échelle et sans avoir les machines et l'outillage convenables.

Deux ou trois mois seront nécessaires pour que l'on puisse juger, en connaissance de cause, du mérite du nouveau genre de pavage introduit ici par M. Sewell.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est aujourd'hui, à midi précis, que la première MATINÉE aura lieu. On donnera *Frou-Frou*, comédie en cinq actes, dans laquelle Mlle Beauregard a débuté d'une manière si brillante.

Les portes seront ouvertes à onze heures et demie.

Ce soir, la seconde représentation de *La Favorite*, avec Mlles Denain et Thiebant, MM. Gueymard, Devoyod, Mayan et Corriveau.

—Il y a, depuis quelques jours, affluence d'acheteurs au magasin de MM. M. L. Byrne & Co., qui sont en train d'écouler, à des prix d'une grande modicité, un fort stock de marchandises sèches provenant de la faillite de Richardson, Knight & Co., de New-York. Ces marchandises, d'une fraîcheur incontestable, sont vendues à des conditions aussi avantageuses par la seule raison que la maison Byrne les a achetées dans une circonstance tout à fait exceptionnelle. Nous croyons donc donner un bon conseil à nos lecteurs en les engageant à aller faire une visite aux magasins en question qui se trouvent au No 163 de la rue du Canal.

UNE BONNE CHOSE.—Il y a bien peu de gens qui ne soient capables d'apprécier une bonne chose quand elle leur est clairement présentée, et nulle personne n'est assez aveugle pour ne pas savoir que les billets pour la grande loterie de la bibliothèque du Kentucky sont d'excellentes choses et qu'il n'y a pas moyen de le contester ou de s'y méprendre. Le concert a lieu le 8 décembre et les billets se placent avec une rapidité plus grande qu'on ne l'avait jamais vu pour les concerts précédents; et comment pourrait-on s'étonner de cela quand il s'agit d'une somme de $1,500,000 à distribuer aux détenteurs de billets et qu'il y a un grand prix pour chaque cinquième billet!

—On parlait hier, devant mademoiselle Tata, de la mort d'un jeune gommeux qui ne passait pas précisément pour un Tancrède.

—De quoi donc est-il mort? demanda un de ses amis, qui se trouvait là.

—Lui! répondit Tata, il a dû mourir d'une gifle négligée.

Recouvrement de Taxes arriérées.

Autant nous voulons que l'Etat et la municipalité soient tolérants envers les propriétaires vraiment pauvres et envers tous ces contribuables qui, vieux et infirmes, sont privés, par cela même, de toute ressource industrielle et auxquels il ne reste qu'un chétif logis pour dernier asile, autant nous voulons que l'Etat et la municipalité soient inexorables pour les propriétaires qui ne payent pas leurs contributions quand ils peuvent les payer et qui comptent sur une confusion de livres, de noms, de titres et de poursuites pour échapper aux charges communes. Aux premiers toute notre indulgence et notre charité, aux seconds toute notre sévérité. Voilà le principe général. Il est bien entendu que nous mettons à part ceux qui ne payent pas leurs taxes par esprit de résistance civique à un gouvernement d'oppression, d'usurpation et de fraude. Ces contribuables-là donnent un bon exemple et si les autres les eussent imités, nous aurions moins de dettes aujourd'hui et nous serions grevés de taxes moins lourdes.

Mais il ne s'agit pas pour le moment de taxes immodérées et contre lesquelles il y a eu protestation et résistance. Il s'agit des taxes arriérées de 1860, 61, 62, 63 et 64. Les taxes de ces années ne dépassaient pas la limite votée en 1856 et elles étaient fort légères comparativement à celles que le gouvernement radical nous a successivement imposées, et, sans la multiplication desquelles, la ville aujourd'hui aurait 100,000 habitants de plus. C'est pour examiner les bills non acquittés de ces cinq années que le Conseil des administrateurs vient de nommer un comité composé du maire, de l'administrateur des finances et de l'administrateur des comptes publics. Ce comité est chargé d'instruire le Conseil sur la valeur des bills de taxe, et de lui indiquer quelle portion pourrait être encore collectée. Il devra fournir une liste contenant l'année, les numéros des dits bills, les noms des personnes assessées, le montant de l'assessement et de la taxe, et donner en marge de ces noms la raison pour laquelle il regarderait les dits bills comme impossibles à collecter et ne valant rien.

Voilà, certes, une excellente mesure et dont nous attendrions un grand résultat si elle ne venait pas trop tard. Ces cinq années doivent beaucoup à la ville, surtout l'année 1862, où la commission municipale, nommée par le général Butler, ajourna le payement des taxes à l'année suivante. Il y aurait là seulement plus de deux millions à recouvrer; mais sans prétendre obtenir des rentrées aussi brillantes, on pourrait bien retirer des propriétés qui n'ont pas changé de maîtres, un montant assez considérable pour nous permettre de racheter au rabais, comme le fait M. Clinton pour les warrants d'Etat, tous les titres criards de la ville, c'est-à-dire tous ces titres sans échéance fixe, que nous avons la bêtise de payer *in extenso* et sur le pied dénominatif toutes les fois qu'il se trouve au trésor quelque argent disponible. C'est là une grande stupidité de notre part et dont les agioteurs seuls profitent.

Cette nomination de comité par le Conseil de ville est une affaire très importante et dont l'objet, par conséquent, doit être traité et poursuivi sérieusement.—Mais le maire aura-t-il le temps de s'en occuper; ses deux collègues pourront-ils suppléer à ses absences forcées? Il faudra passer tous les bills en revue; reconnaître les propriétés et s'assurer si elles n'ont pas changé de maîtres, car dans beaucoup de cas il y aura prescription, tant on a mis de négligence à faire inscrire aux hypothèques les jugements rendus en faveur de la ville. Il faudra, de plus, préciser l'étendue des terrains, en indiquer les limites et rechercher s'ils correspondent avec les noms sous lesquels ils figuraient dans les régistres. Enfin, il faudra faire des citations et les rédiger de manière à ce qu'elles ne soient pas exposées à être annulées pour vice de forme.

En vérité, nous ne croyons pas que le maire et ses deux collègues puissent venir à bout de cette tâche. Elle est ardue, difficile, immense: le temps leur manquera sans doute, et à supposer qu'il ne leur manque pas, et qu'ils apportent à leur besogne tout le zèle possible, ils n'auront pas les connaissances légales qu'une telle poursuite requiert, et elle n'aboutira à rien, quand, au contraire, si elle était bien menée, elle pourrait avoir un beau résultat.

Nous conseillons donc aux membres du comité d'engager le ministère d'un coadjuteur habile, zèlé et consciencieux, qui rendra le travail facile et tout à la fois fructueux, si tant est qu'il puisse l'être. Nous avions déjà désigné au Conseil, pour une tâche pareille, un membre éminent de notre barreau, et qui a fait ses preuves comme assistant-avocat de ville il y a quelques années. Nous ignorons si la nombreuse clientèle de M. Edward Bermudez lui permettrait d'accepter ce surcroît de travail, mais nous considérerions son acceptation comme une bonne fortune pour la ville.

LA BANQUE DU CANAL.—Nous publions aujourd'hui l'état de situation de cette banque jusqu'au 21 du courant. On y verra de la manière la plus claire et la plus positive qu'elle se trouve dans une position excellente et que les actionnaires ne doivent pas plus concevoir d'inquiétude que les déposants. Les chiffres que nous publions sont concluants, et les garanties sont parfaites pour tous les intéressés. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ces chiffres, qui sont tout au long alignés en bon ordre dans l'état publié plus loin. Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne les comprenne à première vue et n'en saisisse la portée. Les ressources de la banque sont immenses. Son encaisse en legal tenders, son encaisse métallique, ses valeurs en portefeuille presque immédiatement réalisables, ne laissent aucun doute sur sa puissance financière, et nous pouvons dire avec certitude que lorsque l'heure de la reprise des paiements sonnera, la Banque du Canal y applaudira la première, car nous avons raison de croire qu'elle désire cette reprise depuis longtemps et qu'elle en éprouve même le besoin, autant dans son intérêt particulier que dans l'intérêt public. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne saurions, quant à ce qui concerne la Banque du Canal, rien dire de plus vrai, de plus flatteur et de plus rassurant.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St Jean Baptiste:

—La roulaison progresse et sera terminée de bonne heure. La récolte des planteurs ne sera pas aussi satisfaisante que celle des fonctionnaires qui émargent au budget. La canne ne rend pas, tel est le cri général. Les uns parlent d'y renoncer, et tous déclarent qu'il faut diminuer le nombre des travailleurs et réduire leur salaire. Nous mentionnons seulement quelques résultats parvenus à notre connaissance: M. Michel Becnel, 32 boucauts de 55 arpents à une première secousse", et 30 boucauts de 19 arpents à une seconde; M. Camille Roussel, 10 boucauts de 13 arpents; M. J. C. Caire obtient environ un boucaut à l'arpent et fera probablement sa centaine de boucauts.

—Encore un incendie, celui de la sucrerie de l'habitation Sylvestre Cambon, précédemment Thomassin Andry. Elle a brûlé en plein jour, mercredi matin, de 10 heures à midi. Un fort vent de nord ouest activait la flamme, hâtait l'œuvre de destruction et promenait sur le fleuve une longue ligne de fumée noire, semblable à celle d'un steamboat, est-ce un accident ou un crime, nous l'ignorons. La fortune frappe en M. Cambon un homme qui fut un de ses favoris; mais il est jeune et d'un caractère énergique, et il saura sans doute se relever des coups qui l'ont frappé cette année.

—Nous avons eu jeudi, glace, gelée blanche et brouillard.

—Le service de la poste est discontinué sur le chemin de fer Mobile Nouvelle-Orléans et Texas, depuis jeudi, 20 novembre. L'employé de la voie n'a pas remis le sac de la malle et a refusé celui qui lui était apporté par l'agent du bureau d'Edgar.

—Sur le boulevard.

—Comment es-tu avec ta belle-mère?

—Mais très bien.... elle va nous loger chez elle.

—Ce sera la première fois qu'on verra une belle *mer à gîter*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le meeting d'indignation à la salle de l'Exposition.

A sept heures, hier soir, la vaste salle de l'Exposition était comble, et une foule immense s'y pressait. Le massacre des prisonniers du *Virginius* continue à exciter l'indignation d'une partie de notre population et tous les partisans de l'indépendance cubaine se sont réunis pour exprimer leur sympathie à la cause de l'insurrection et leur désir de venger l'insulte faite au drapeau américain.

M. Allain Eustis a été appelé à présider l'Assemblée, et il a fait choix des vice-présidents dont les noms suivent:

Gouverneur McEnery, T. Bailly Blanchard, J. H. Kennard, L. A. Wiltz, W. C. Beach, J. E. Girardey, E. Hunt, F. A. Haber, H. F. May, Washington Marks, W. A. Seixas, J. J. Hill, H. Bark, J. J. Ingraham, F. Morris Chester, J. B. Rondanez, C. W. Ringold, Geo. Parley, Félix Labatut, J. C. Dennis, W. Agar, S. M. Todd, L. H. Gardner, N. Baldwin, Morse Gourmont, C. C. Antoine.

Un comité, composé des membres suivants, a été chargé de préparer des résolutions, dénonçant le massacre des citoyens américains pris à bord du *Virginius* et demandant au gouvernement des Etats-Unis d'exiger une réparation de l'Espagne: MM. L. A. Wiltz, W. W. Howe, R. R. Gibson, Cyrus Bussy, G. N. Kennard, F. C. Zacharie, C. Slayback, J. G. Fleming, W. F. Bonzano, B. F. Joubert et E. H. McCaleb.

Le colonel J. N. Smith a été le premier orateur. Il a fait un discours énergique en faveur de l'insurrection cubaine et a dénoncé dans les termes les plus violents l'insulte, qui, a-t-il dit, a été faite au drapeau américain.

Le juge North Cullum l'a succédé et a parlé longuement sur le même sujet. Son opinion est que les Etats-Unis doivent demander à l'Espagne un compte sévère du meurtre des prisonniers du Virginius, au nombre desquels se trouvaient plusieurs citoyens américains.

M. Dalsheimer, ayant été appelé à plusieurs reprises, s'est hâté de se présenter, et a tonné contre l'Espagne. Il veut une guerre immédiate pour venger l'assassinat des citoyens américains à Santiago de Cuba et pour laver dans le sang espagnol l'insulte faite au drapeau national.

M. Dalsheimer a comparé la Louisiane à Cuba, en disant que sans l'armée de Grant les désordres qui ont lieu là bas se feraient sentir ici. Sa comparaison n'a pas été précisément du goût de l'assemblée, et le président a été forcé de l'interrompre, en le priant de ne plus aborder de pareils sujets.

Après le *speech* de M. Dalsheimer, M. Allain Eustis a déclaré qu'il invitait, au nom de l'Assemblée, le général Rafael Quesada, le patriote cubain, et M. Joseph Fry, le frère du capitaine Fry, à prendre des siéges sur l'estrade, à côté du président et des vice-présidents. Tous les deux, en paraissant sur la plateforme, ont été salués par des applaudissements souvent répétés.

Le général Quesada a dit en français qu'il regrettait beaucoup de ne pas parler l'anglais, afin de remercier l'assemblée de l'honneur qu'elle lui faisait.

M. F. Zacharie a présenté alors les résolutions suivantes:

Attendu que les habitants de l'île de Cuba ont, pendant cinq années, combattu pour leur indépendance; qu'ils ont donné leur sang pour défendre leur cause et sacrifié leurs propriétés pour secouer un joug odieux; et, attendu que la guerre contre les insurgés de Cuba, dirigée par les autorités espagnoles avec une cruauté sans parallèle dans l'histoire du monde civilisé, vient d'aboutir à une horrible boucherie de citoyens américains et à une insulte au drapeau de l'Union;

Il est en conséquence résolu par les citoyens de la Nouvelle-Orléans:

1. Que nous demandons l'application de la doctrine Monroe, en vertu de laquelle, le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé à protéger le continent américain contre toute intervention des puissances européennes et à venir en aide à tous les peuples qui voudraient proclamer leur indépendance, comme il l'a prouvé pour le Mexique et le Texas.

2. Que nous dénonçons la capture d'un navire américain en pleine mer et l'exécution, à Santiago de Cuba, de citoyens américains, sous la protection du drapeau des Etats-Unis, comme une violation directe du droit des gens et un soufflet donné à la nation, et demandons que le gouvernement des Etats-Unis réclame de l'Espagne une réparation pour le passé et une garantie pour l'avenir.

3. Que nous promettons au gouvernement national le soutien du peuple de la Louisiane, quelles que soient les mesures adoptées par lui pour venger notre honneur outragé.

4. Que nous présentons l'expression de nos regrets les plus sincères aux familles des martyrs qui sont tombés pour la cause de l'indépendance cubaine, et particulièrement à celle de notre vaillant et noble concitoyen, le capitaine Joseph Fry; et recommandons qu'un comité de cinq membres soit nommé par le président de l'assemblée, à l'effet de recueillir des souscriptions à leur profit.

Après la lecture de ces résolutions, qui ont été adoptées à l'unanimité, messieurs Zacharie et McCaleb ont fait tous les deux un éloquent discours, dans lequel ils ont déclaré que le Sud foulait aux pieds, maintenant, tous les préjugés du passé, et qu'il s'allierait de grand cœur au Nord, sous un même drapeau, celui des Etats-Unis, pour porter la liberté à Cuba et affranchir toute une population d'un esclavage abject.

M. Walker, rédacteur du *Herald*, de la Nouvelle-Orléans, a parlé aussi sur le même sujet, et a été suivi par un jeune homme de couleur, du nom de Scranton Kennedy, de James Lewis et du professeur Dimitry.

L'assemblée s'est alors ajournée. Voici les noms des membres du comité chargé de recueillir des souscriptions au bénéfice des familles des victimes du "Virginius," qui ont été désignés par le président:

L. A. Wiltz, J. Jonas, B. F. Joubert, Patrick Irwin, James Lewis, Thomas A. Adams, Edward Tobin.

Comité d'Examen.

Les avocats dont les noms suivent ont été désignés par la Cour Suprême pour former le comité d'examen devant lequel les étudiants en droit doivent faire leurs preuves avant de recevoir leur diplôme: MM. E. T. Merrick, John Finney, J. S. Whitaker, Gus. A. Breaux, G. Duplantier, Wm. W. Howe, John H. New, E. Bermudez et Henry B. Kelley. Le comité s'est réuni hier, au local de la Cour Suprême, pour se constituer, et arrêter les règles qui présideront aux examens des étudiants.

Incendies.

Vers une heure et demie, hier matin, le feu a été découvert dans une tonnellerie, sise au coin des rues Elmire et Moralès, appartenant à Emile Corneille. La bâtisse a été complètement détruite et les flammes ont gagné la maison voisine, appartenant à M. J. W. Smith et habitée par lui, qui a eu le même sort.

Les pertes de M. Corneille dans sa tonnellerie sont évaluées à $400 et sont couvertes par une assurance à la compagnie Teutonia, et la maison de M. Smith était assurée pour $1000 à la compagnie Germania. On suppose que le feu est l'œuvre d'un malfaiteur.

Hier, après-midi, vers sept heures, un second incendie a éclaté dans une maison sise au coin des rues Remparts et Piété, appartenant à F. Henke et occupée par M. John Sheppard qui y tenait une grocerie et un café.

Les pertes sont couvertes par une assurance de $2600 à la Compagnie des Marchands.

La maison en bois, à un étage, appartenant à Henry Slotmoyer, a été également endommagée. Les dégats, qui peuvent être estimés à $2000, sont couverts par une assurance à la Compagnie des Marchands.

Un enfant brûlé vif.

Avant hier, vers quatre heures de l'après-midi, une petite fille de quatre ans, demeurant avec son père, Prosper Cossé, rue Levée, entre Reynes et Clafflin, a mis accidentellement le feu à sa robe et a été brulée si grièvement, qu'elle en est morte quelques heures après, au milieu de souffrances horribles.

Le docteur Cantrelle a été appelé à donner des soins à la malheureuse enfant, mais il n'a pas réussi à la sauver.

Cour Criminelle.

Le procès des frères Dennis, George et Lawrence Cronan, accusés d'avoir mis le feu à leur usine, dans la nuit du 31 juillet dernier, a été appelé hier matin devant ce tribunal; mais le pseudo-avocat-général Field n'ayant pas fait acte de présence, l'affaire a dû être renvoyée forcément à ce matin.

L'avocat de la défense, M. Castellanos, s'est plaint beaucoup de ce retard, en disant que l'honneur de ses clients était en jeu et qu'il avait hâte de prouver leur innocence.

TEMPERATURE.—21 Novembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	54	12
12 M.	65	18
3 P. M.	65	18
6 P. M.	64	17

☞ Le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall devient d'un usage universel pour restaurer les cheveux gris dans leur couleur originelle et pour les faire venir épais.

—Linge de dessous, chaud, pour messieurs, pardessus et autres vêtements confectionnés, d'hiver, pour jeunes garçons et pour enfants, chez B. T. Walsh, 120, rue du Canal. ☞

FRANCE.

Message de Mac-Mahon.

Nous avons reçu, hier soir, nos journaux de France, contenant le message du président Mac-Mahon et le compte-rendu de la séance d'ouverture de l'Assemblée nationale. Voici le texte du message; nous publierons demain le compte rendu de la séance.

Messieurs,

Au moment où vous vous sépariez, je vous disais que vous pouviez vous éloigner sans inquiétude, et qu'en votre absence rien ne viendrait troubler le repos public.

Ce que je vous annonçais s'est réalisé. En vous réunissant aujourd'hui, vous retrouvez la France en paix. La libération complète du territoire est maintenant un fait consommé.

L'armée étrangère a quitté le sol français, et nos troupes sont rentrées dans nos départements évacués, au milieu de la joie patriotique des populations.

Notre délivrance s'est opérée sans causer de troubles au dedans, sans éveiller de méfiances au dehors.

L'Europe, assurée de notre ferme résolution de maintenir la paix, nous voit sans crainte reprendre possession de nous-mêmes. Je reçois de toutes les puissances le témoignage de leur désir de vivre avec nous dans des relations d'amitié.

A l'intérieur, l'ordre public a été fermement maintenu; une administration vigilante, confiée à des fonctionnaires d'origine politique différente, mais tous dévoués à la cause de l'ordre, a fait strictement appliquer les lois existantes; elle s'est inspirée partout de cet esprit conservateur dont la grande majorité de cette Assemblée s'est montrée toujours animée, et dont, en ce qui me concerne, tant que vous me conférerez le pouvoir, je ne me départirai pas.

A la vérité, la tranquillité matérielle n'a pas empêché l'agitation des esprits, et, à l'approche de votre réunion, la lutte engagée entre les partis a redoublé de vivacité. Il fallait s'y attendre: au nombre des objets que vous aviez indiqués vous-mêmes comme devant vous occuper dès la reprise de vos travaux, figurait l'examen des lois constitutionnelles présentées par mon prédécesseur; cette attente a ramené nécessairement la question, jusqu'ici toujours réservée, de la forme définitive du gouvernement.

Il n'est donc pas étonnant que ce grave problème ait été soulevé d'avance par les divers partis et traité par chacun d'eux avec ardeur dans le sens conforme à ses vœux. Je n'avais point qualité pour intervenir dans leur débat, ni pour devancer l'arrêt de votre autorité souveraine. L'action de mon gouvernement a dû se borner à contenir la discussion dans les limites légales et à assurer en toute hypothèse le respect absolu de vos décisions.

Votre pouvoir est donc entier, et rien n'en peut entraver l'exercice: peut-être penserez-vous que l'émotion causée par ces discussions si vives est une preuve que, dans l'état présent des faits et des esprits, l'établissement d'une forme de gouvernement, quelle qu'elle soit, qui engage indéfiniment l'avenir, présente de graves difficultés. Peut-être trouverez-vous plus prudent de conserver à nos institutions le caractère qui leur permet de rallier, comme aujourd'hui, autour du pouvoir, tous les amis de l'ordre sans distinction de parti.

Si vous en jugez ainsi, permettez à celui que vous avez élu, sans qu'il ait cherché cet honneur, de vous dire avec franchise son sentiment. Pour donner au repos public une garantie sûre, il manque au régime actuel deux conditions essentielles dont vous ne pouvez sans danger le laisser privé plus longtemps: il n'a ni la stabilité, ni l'autorité suffisantes.

Quel que soit le dépositaire du pouvoir, il ne peut faire un bien durable, si son droit de gouverner est chaque jour remis en question, et s'il n'a devant lui la garantie d'une existence assez longue pour éviter la perspective d'agitations sans cesse renouvelées. Avec un pouvoir qui peut changer à tout moment, on peut assurer la paix du jour, mais non la sécurité du lendemain. Toute grande entreprise est par là même rendue impossible: le travail languit, la France, qui ne demande qu'à renaître, est arrêtée dans son développement. Dans les relations avec les puissances étrangères, la politique ne peut acquérir l'esprit de suite et de persévérance qui seul, à la longue, inspire la confiance et maintient ou rétablit la grandeur d'une nation.

Si la stabilité manque au pouvoir actuel, l'autorité, aussi, lui fait souvent défaut. Il n'est pas suffisamment armé par les lois pour décourager les factions, et même pour se faire obéir par ses propres agents. La presse se livre avec impunité à des écarts et des violences qui finiraient par corrompre l'esprit des populations; les municipalités élues oublient qu'elles sont les organes de la loi et laissent l'autorité centrale sans représentant sur bien des parties du territoire. Vous songerez à ces périls, et vous ferez don à la société d'un pouvoir exécutif durable et fort, qui prenne souci de son avenir et puisse la défendre énergiquement.

Maréchal MAC-MAHON,
Duc de Magenta.

5 novembre 1873.

Mac-Mahon et Thiers.—Le grand maréchal et le grand historien de France semblent se rapprocher pour sauver la France, le comte de Chambord reste fidèle, comme un Bourbon, à la fleur de lys, tandis que les princes de la branche cadette, les bonapartistes et les républicains ne veulent entendre parler que des trois couleurs. Ce conflit qui retentit au sein de l'Assemblée nationale n'est pas causé uniquement par le choix d'un emblème: c'est au fond une guerre d'idées. Pourquoi donc les champions de tous ces partis ne se réunissent-ils pas sur un terrain commun, celui du patriotisme! Pourquoi, sacrifiant leurs préjugés sur l'autel de la Patrie, n'achètent-ils pas des billets dans le grand Gift Concert de la Bibliothèque publique du Kentucky! S'ils se hâtaient de le faire en transmettant leurs ordres par le télégraphe, ils pourraient s'assurer les quelques billets qui restent et ils ne s'en trouveraient pas mal.

ENTREPOT DE TAPIS.
No. 17, de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, à planchers, de tables et émaillées.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, guimpe, peluche, &c., &c. 1nov—6mP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL..........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.
16 sept—1mPP

Convent on du Peuple.
LES Délégués à la Convention sont requis de se rapporter au Comité de Soixante-Dix, au No 35, rue Carondelet, aussitôt leur arrivée en cette ville.
S. H. MARK,
Chairman du Comité de Soixante-Dix.
22nov—2.

Partie de Billard,
Encoignure Bourbon et Toulouse, en face du Théâtre de l'Opéra.
LES amateurs du jeu de billard sont invités à assister à une partie de 300 points, qui sera jouée, le DIMANCHE, 23 courant, à sept heures du soir, par M. Frank Maggioli et Arthur Coste, au café situé à l'angle des rues Bourbon et Toulouse.
22nov—2t

ETAT DE LA BANQUE DU CANAL
—A LA—
Clôture des affaires du vendredi, 21 novembre 1873.

RESSOURCES:		
Propriétés foncières		$162,148 37
Actions		5 326 76
Dettes suspendues $64,200 32 évaluées à		67,752 30
Taxes payées		25 542 55
Protêts		32 00
Dépenses courantes		19,282 37
Frais de cours		4,777 00
Primes payées pour du change sterling		75,532 32
Billets escomptés		1,321,377 07
Change étranger au pair	172,740 00	
Change sur New-York au pair	10,529 82	
Change sur New-York en or	2,231 86 —	185,510 46
Espèces	18,773 72	
Legal Tenders	622,079 65	
Echange pour le Clearing House	185,785 67	
Certificats du Clearing House	24,000 00 —	840,150 04
		2,674,420 65
PASSIF:		
Capital payé		1,000,000 00
Surplus		94,418 20
Dividendes non encore payés		10,904 00
Escomptes		55,200 82
Dépôts individuels		1,200,000 00
Banques et banquiers étrangers		112,000 00
Billets en circulation		84,000 00
		2,674,420 65

Nous soussignés, officiers de la Banque du Canal, déclarons sous serment que nous croyons le tableau qui précède exact.

GEO. JONAS, Président.
CH. JUMONVILLE, Caissier.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 21 novembre 1873.
THEO. GUYOL, Notaire public.
22nov—1t

Décédé, hier, à onze heures et quart du matin, PIERRE EVARISTE WILTZ, âgé de soixante-huit ans. Les amis et connaissances des familles Wiltz, Montreuil et De Armas sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures précises. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence au No 341 rue de l'Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

De la part de la famille.

Décédée hier matin, à 10 heures et demie, à l'âge de [illegible] ans, [illegible], épouse de Pierre [illegible], native de [illegible], canton de Trie, département des Hautes-Pyrénées (France). Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société de Bienfaisance des Bouchers, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 3 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Montgomery No. [illegible], entre Franklin et Liberty.

De la part de son époux.

Décédée, vendredi, 21 novembre 1873, à une heure de l'après-midi, à l'âge de deux ans et cinq mois, ALICE ROSA WENCK fille de E. J. Wenck et de Rosa Tenner. Les amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 22 novembre, à deux heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence No [illegible] de la rue Polymnie, entre les rues St-Charles et Prytania.

SERVICE FUNEBRE.

Un service sera célébré, mardi prochain, 25 novembre, à huit heures précises, à l'Eglise Saint Augustin, pour le repos de l'âme de GABRIEL SIMEON BENARD. Ses parents et ses amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de ses Enfants.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré, samedi, le 22 novembre 1873, à sept heures et demie du matin, à l'Archevêché, un Service Funèbre pour le repos de l'âme de feu PABLO GELPI. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de ses enfants.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré samedi 22 novembre 1873, à sept heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Mme AUGUSTE VIGNES, née WELSCHE. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de son époux. 22 nov—2t

"La Compagnie d'Assurance sur la Vie qui, dans le monde entier, a eu le plus grand succès en égard à la date de sa fondation."

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA.

BUREAU GÉNÉRAL, ST-LOUIS, MO.

HENRY W. HOUGH............Président.
EDWIN W. BRYANT............Actuary.
JOHN G. PIERCE............Secrétaire.
JOHN N. PRITCHARD............Trésorier.

COMPAGNIE PUREMENT MUTUELLE.
POLICES NON FORFAITES.

Actif, le 30 juin 1873..........$5,841,581.

Organisée à St-Louis, Missouri, le 15 juin 1868, par une Association de cent citoyens parmi les plus éminents de la ville, chacun prenant une police de dix mille piastres, ce qui faisait un total de primes de $78,072. L'Association sur la Vie a fait jusqu'à présent des progrès qu'établira d'une manière éloquente un état de son actif à la fin de chaque année:

30 juin 1869, actif total		$560,000 42
30 juin 1870,	"	2,121,724 02
30 juin 1871,	"	3,000,000 46
30 juin 1872,	"	4,165,454 09
30 juin 1873,	"	5,841,581 16

DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.
GESTION LOCALE. PLACEMENT LOCAL.

En vertu des privilèges conférés par la Charte de l'Association, la réserve des primes perçues dans le Département est placée intégralement ici sur première hypothèque de propriétés foncières, sous la direction du Conseil de Département.

RÉSERVE PLACÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.

Première hypothèque sur propriétés foncières améliorées	$236,511 50
Prêts sur polices	10,163 43
Total	$246,674 93

Bureaux, 169, rue Gravier, Nlle-Orléans.

OFFICIERS.
Président............GEN. J. B. HOOD,
Vice Présidents......L. F. GÉNÉRES, HENRY V. OGDEN,
Avocat..............GEN. R. L. GIBSON,
Secrétaire..........SAMUEL FLOWER,
Agents-Généraux.....GEN. B. B. SIMMES, BEHEN BROS.

DIRECTEURS.
M. MUSSON, T. H. HUNT,
JOHN CHAFFE, JOHN WILLIAMS,
R. PRITCHARD, H. V. OGDEN,
JULES VAIRIN, JAS. T. PAGE,
JOSEPH HOT, W. M. PERKINS,
W. S. PIKE, ISAAC SCHERCK.
22 nov—3m—Mar18

A Louer à un Prix Réduit.
UNE des LOGES GRILLÉES, les mieux situées, de l'Opéra, sera louée pour la saison, à très bas prix, pour les représentations de dimanche.
S'adresser au bureau de ce journal. 21 nov—3t

Perdu.
Une chienne fine toute blanche, avec quelques taches couleur marron sur la tête, répondant au nom de MOLLIE, a disparu de chez son propriétaire le 18 courant. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera au No 94 rue du Bassin. 22nov—1

Ouverture de Café et salle de Billard.
CONNU sous le nom de John's House, à l'encoignure des rues Remparts et Bienville—Ouverture SAMEDI, 22 courant. La direction de la salle de Billard en a été confiée au joyeux et populaire J. J. Bond, dit Canon, qui se recommande à ses meilleurs amis. Une queue d'honneur sera allouée à celui qui gagnera la première pool.
Lunch gratis à six heures P. M. (Pool privée.)
Le propriétaire, JN. MARIE MAUMUS.
21nov—3

Projet de Banque Française.

Le Comité général d'initiative invite la population française, ainsi que tous ceux qui désireraient coopérer à la fondation de cette Banque, à se réunir dimanche, 23 courant, à Midi, à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, à l'effet d'entendre la lecture d'un projet de Charte et de Règlements.

A Carrière & Co., E. Trilagros, R. Montamat, H. Brugier, Queyrouze & Bois, Louis Moncarby, E. Larue, A. H. Tournié, J. Letey, Cazaux & Vergnole, Aug. Couturie, D. A. Chaffraix, E. Berrière, P. Fonta, V. Olmichon, [illegible], Oscar Bercier, E. Puech, [illegible], J. Siegfried & Co., J. Mandin, Bozes & Geoffroy, J. B. Camors, Blanchin & Girard, Th. Bailly-Blanchard, J. J. Tardos, A. Lambert, J. Rocchi, A. Lescurt, Bienvenu, Jourdan & Co., L. Grand, René Lafon de Ladébat, R. de Gas, N. S. Pépin, L. Vallon, Th. Brierre, C. Oubre, J. P. Serrasin, Joseph Rapin, A. Cavarroché, B. Saloy, Paul Lebailleur, [illegible], P. Maillard, Elias Fournier, Dr J. A. Dupaquier, P. Canteron, [illegible], A. Bonnecaze, Jean Schweitzer, [illegible], J. Cadilion, A. Coutis, [illegible], D. Lopez, H. Mannel, [illegible], P. Poujol, Placide Forstall, Emile Aucand, E. Deschamps, R. de Vergès, Dr Just Touatre, J. Plaisant, J. B. Clay, A. Aleister, B. Tibiler, M. Rochet, [illegible], R. Demeestre, Abel Dreyfous, F. M. Fondard, G. L. Fèvre, A. Dasques, [illegible], Chas Esponan, P. Coutolon, [illegible], F. Tujague, Alex. Demestre, [illegible], A. Bontet, Baptiste Riehl, [illegible], J. Derbes, J. Comonte, [illegible], A. Jas, F. Dagorge, [illegible], A. Tessan, J. Lemore, [illegible], P. P. Chabert, St-Cyr Fourcade, [illegible], F. Limongy, Pierre Gerde, [illegible], H. Michon, J. Ménand, [illegible], F. Meunier, [illegible], Sylvain Vergez, J. B. Vergès, C. M. Hayvaert, E. Masquere, F. Roiser, Paul Martin, J. M. Brunet, H. Porcheron, [illegible], Joseph Bordes, Louis Marie, [illegible], P. Barrère, B. Fiastte, [illegible], J. Duchein, Paul Bellocq, Hubert Hirel, F. Vergez, F. Provençal, [illegible], Jean Daveny, A. Ferrandou, [illegible], D. Monlezun, [illegible], J. P. Bouède, J. Denes, François Hubert, Michel Lion, Ch. L. Lanceau, [illegible] — [illegible]

22nov—2t

Marchandises de Faillite!
BONS MARCHÉS EXTRAORDINAIRES Dans les Marchandises Sèches.
—AU MAGASIN DE—
J. TURCOTTE
158--RUE DU CANAL--158
—BATISSE BLANCHE—
100 caisses de Marchandises sèches nouvelles, achetées à New-York, aux différentes ventes de faillite—les comptoirs seront ouverts
LE LUNDI, 17 NOVEMBRE 1873.
Le tout sera vendu dans le courant de la semaine, avec notre immense stock, à 50 cents à la piastre.
Les meilleurs marchés qui aient jamais été offerts à la Nouvelle-Orléans, soit avant la guerre, soit depuis la panique commerciale.
Le stock se compose, en partie, de:
20 pièces SOIE EN COULEUR, à [illegible] la yarde.
200 pièces des meilleures POPELINES françaises à 35 cts, valant 65 cts.
75 pièces bonnes POPELINES à 22 1/2 cts, valant partout 35 cts.
25 pièces SATINS riches à raies, à 45 cts, valant 65 cts.
10 pièces DRAP IMPÉRATRICE français à 50 cts, valant 75 cts.
[illegible] pièces POPELINES françaises brochées, à 25 cts, valant 45 cts.
10 pièces SOIE NOIRE de Lyon à [illegible], valant [illegible].
200 douzaines GANTS PEAU DE CHEVREAU, à 65 et 75 cts, vendus partout à $1 et $1 25.
10 caisses INDIENNES, bon teint, à 7 1/2 cts.
10 caisses des meilleures INDIENNES américaines à 10 cts.
10 caisses COTON "Fruit of Loom", à 15 cts, valant 18 cts.
5 caisses COTON "Lonsdale," à 13 1/2 cts, valant 16 1/2 cts.
25 balles COTON longue soie écru à 8 cts, valant 10 cts.
5 balles COTON, longue soie écru, 4-4 plein, à 10 cts, valant 18 cts.
1,000 COUVERTURES coton de grandeur entière, à $4 25, vendues autrefois à $7 50.
200 pièces FLANELLES assorties à 20, 25 et 30 cts la yarde.
10 caisses MOLLETON, à 10 cts, valant 15 cts.
Et un grand nombre d'autres lots de marchandises dont l'énumération serait trop longue, mais qui sont offertes à aussi bas prix.
Les personnes qui désirent faire les marchés les plus extraordinaires, doivent se présenter au magasin de bonne heure afin d'éviter la foule.
Nous désirons que nos clients et le public se souviennent que ceci n'est pas un charlatanisme, ils s'en convaincront en s'adressant à nous avant de faire leurs achats ailleurs.
J. TURCOTTE, 158, rue du Canal.
16nov—1m—PP

MAISON E. BONNECAZE,
CONFISEUR.
OUVERTURE DES SALONS DE LUNCH, Encoignure St-Pierre et Royale et Toulouse et Bourbon.
MR. E. BONNECAZE a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'AUJOURD'HUI, Dimanche, aura lieu l'ouverture de ses Salons de LUNCH FROID, CAFÉ ET CHOCOLAT, à l'encoignure St-Pierre et Royale, et Toulouse et Bourbon. Comme par le passé, il fera tous ses efforts pour se rendre digne de la sympathie dont le public voudra bien honorer sa maison qui se recommande par sa vieille réputation.
Il fait savoir, en même temps, aux consommateurs de sa Buvette, qu'à partir de ce jour, un ambigu choisi leur sera servi tous les soirs de représentation, pendant les entr'actes.
Salon particulier pour Repas de Noces.
8nov—6t

147--------147
rue du Canal.
ERLEBACH & CHARDEY,
PROPRIÉTAIRES
de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL GREAT SOUTHERN DOLLAR STORE
Fondé en Octobre 1869.

IMMENSE ATTRACTION!
Marchandises valant $3, $4 et $5, Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.
Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessus, rien au-dessous.
Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:
VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.
FOURRURES! FOURRURES!
COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.
Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.
RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE, Brosses, Savons et Peignes, etc., etc.
Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.
CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLÈRES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.
Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer; le tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS;
Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.
Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN.
ETAGÈRES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES dorées.
Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.
TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.
Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de remboursement par la Poste ou C. O. D., offrant remboursement.
Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,
147, RUE DU CANAL,
P. O. Boîte No 1360. Nouvelle-Orléans, Lne.
Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869 n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.
16nov—4m

AVIS IMPORTANT.
—AUX—
ACHETEURS
de la Ville et de la Campagne.
M. L. BYRNE & CO.
—Ont acheté—
TOUT LE STOCK
—DE—
Richardson, Knight & Co.,
(De la ville de New-York,)
EN FAILLITE,
A UN FORT ESCOMPTE.
—Le stock se compose de—
ETOFFES POUR ROBES,
LAINAGES,
COUVERTURES,
FLANELLES,
ARTICLES DE BLANC,
DAMAS DE TABLE,
CHALES,
BONNETERIE,
DENTELLES,
COTONS,
CALICOTS.
LE STOCK ENTIER
—Sera offert aujourd'hui—
LUNDI, 17 NOVEMBRE,
—ET—
La vente sera continuée toute la Semaine.
La maison offrira, en même temps, son
FORT STOCK
A UN
SACRIFICE IMMENSE,
Au comptant seulement.
M. L. BYRNE & CO.,
163—RUE DU CANAL—163
16 nov—6PP

Changement de Local.
C. CAVAROC & SON ont transféré leurs bureaux et leur magasin du No 5 Exchange Place au No 26, rue Decatur (Vieille-Levée), entre les rues Dumaine et Bienville. 29 oct—1m

La Laveuse à Vapeur Sherwood.
La Meilleure et la plus Economique.
[illegible]

MARCHANDISES SÈCHES!
BARRIÈRE,
Au No 17 de la rue Bourbon, près Canal.
F. G. & C. W. BARRIÈRE
Annoncent à leurs amis et au public qu'ils reprendront, LUNDI, 17 novembre, la vente de reste de leur stock.
Afin d'écouler les articles, ceux-ci seront TOUS offerts à un
GRAND SACRIFICE.
Les personnes qui ont besoin de marchandises trouveront leur intérêt à s'adresser à eux; elles s'assureront que l'annonce actuelle est publiée de bonne foi.
F. G. & C. W. Barrière.
15nov—6t

HÉBERT & Cie,
20, Rue de Chartres (coin Bienville),
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
REDUCTION de 25 pour cent sur les prix des LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX; Une forte remise sera faite aux acheteurs à la douzaine.
Collection complète d'Ouvrages pour la jeunesse tels que:
LA BIBLIOTHEQUE ROSE (lectures amusantes et morales, &c.);
LA BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES (la science mise à la portée de tout le monde).
La collection complète des Ouvrages publiés par la maison MAME & FILS, de Tours—comprenant plus de 1500 volumes pour la jeunesse.
PLUMES, PORTE-PLUMES, PAPIERS D'ECOLIERS, ARDOISES, CRAYONS, &c., &c.
Assortiment complet de Romans des meilleurs auteurs français.
Collection de l'Encyclopédie Roret,
ARTS ET METIERS.
Reçus par la barque "Prince Napoléon", 25,000 rouleaux de PAPIERS PEINTS.
Aussi, par le steamer "Liberty", de Baltimore MAY rouleaux PAPIERS PEINTS américains, des meilleures fabriques,—le tout pour être vendu à des prix très réduits.
—Agence des journaux suivants:—
Le COURRIER DES ETATS-UNIS, New-York; le MESSAGER FRANCO-AMERICAIN, New-York; l'ILLUSTRATION, le MONDE ILLUSTRÉ, le MONITEUR DE LA MODE, le MODE ILLUSTRÉE, et de tous les Journaux Français de Sciences, Modes, Littérature, &c., de Paris.
—Grand assortiment de—
REGISTRES, PAPIERS A LETTRES ET D'ARTICLES POUR BUREAUX.
STATIONERY.
Maison de commission à Paris, 13, rue Monthyon, sous la direction de M. R. HÉBERT.
HÉBERT & Cie, 20, rue de Chartres, coin Bienville.
30 oct—3mPP 1sem 1J et 3J

MARCHANDISES NOUVELLES
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse,
Vient de recevoir un assortiment sérieux de
MARCHANDISES D'HIVER,
—contenant les articles suivants:—
Gants:
GANTS de PEAU — GANTS de CASTOR — GANTS de LAINE — GANTS de DRAP—pour hommes, pour dames, fillettes et enfants.
Lainages:
MANTEAUX pour enfants; CHALES pour dames; NUBIAS, CAPELINES, ECHARPES FICHUS, CRAVATES, SORTIES de THEATRE, GUETRES, BAS et CHAUSSONS laine pour enfants.
Parfumeries fines:
EAUX de COLOGNE, EAUX DE TOILETTE, EAU de PARIS, SAVONS, HUILES, POUDRES, POMMADES, EXTRAITS, ROUGES et BLANCS de THEATRE, &c., &c., &c.
Articles d'hommes:
CHEMISES, FAUX COLS, CHAUSSETTES CALEÇONS, GILETS de PEAU, CRAVATES MOUCHOIRS, FOULARDS, BRETELLES PARAPLUIES, CANNES, &c., &c., &c.
Articles pour dames:
PEIGNES, CHIGNONS écaille, haute nouveauté; FLEURS d'ECAILLE, BIJOUTERIE, EN-TOUS-CAS élégants, BAS FRANÇAIS, JARRETIÈRES, MERCERIES de toutes sortes, RUBANS, VELOURS, FRANGES, GALONS, PASSEMENTERIES, CORSETS, BOUTONS, CEINTURES, LAINES, &c., &c.
CHEVEUX DANGUY, de toutes longueurs et de toutes nuances.—L'attention des Coiffeurs est spécialement appelée sur cet assortiment de cheveux.—Reçu également les FOURNITURES pour COIFFEURS.
EN DEBALLAGE!!
JOUETS D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES ET VOITURES.
PORCELAINES ET CRISTAUX, ARTICLES DE FANTAISIE.
PRIX DE CRISE,
CHECKS certifiés pris au PAIR.
20 oct—3m PP

B. T. Walshe,
No 110......RUE DU CANAL......No 110
(Près de la rue St-Charles)
OFFRE, cette semaine, des assortiments complets d'articles pour messieurs—
LINGE DE PEAU,
CHEMISES,
BONNETERIE,
Et, comme de coutume, LINGE DE JEUNES GARÇONS et D'ENFANTS, en grande variété et importé récemment.
Le tout se vendra au plus bas prix du marché, au comptant.
Les acheteurs sont invités à venir examiner le Stock D'ARTICLES FRAIS D'HIVER stock qui est plus considérable que d'habitude. Ils ne sauraient manquer d'être satisfaits de la variété des genres et des prix.
B. T. WALSHE, No 110, rue du Canal.
N. B.—Les Checks certifiés sont considérés comme greenbacks, pour les marchandises, ou le paiement des [illegible] 2 nov—1m

AVIS.
MADAME Vve TASSET prévient ses amis et ses clients que, depuis son retour de France, elle a repris la direction de sa maison, et qu'elle continue de faire tous ses efforts pour conserver à son établissement la vogue méritée dont il jouit en Louisiane et même à l'étranger. 1nov—1m

Témoignage de Reconnaissance.
LES soussignés, ayant été radicalement guéris par M. JEAN VIDAL, des douleurs rhumatismales dont ils étaient atteints, croient devoir le remercier, par la voie des journaux, des soins qu'il leur a prodigués et, en même temps, constater l'efficacité de son remède.
Charles Tripoli, John Redevich, Charles Spitzard, J. George Elde, Catherine Barbe, Mme Renard, A. Marcy.
P. S.—Plus de trois cents personnes radicalement guéries, seraient prêtes à produire de semblables certificats, si leur nombre n'en rendait la publication impossible. 15 nov—1m

On demande
QUE tout le monde achète les portraits des patriotes cubains fusillés récemment, tirés de Vanvren, contre 15 cents reçus, franc de port, un dernier portrait, parfaitement ressemblant, soit du capitaine Fry, un général Ryan ou du général Varona, au choix, ou les trois pour une piastre. S'adresser à N. E. Hébert & Co., à la poste, Gisco Box 631. 18 nov—6t

Cimetière de la Métairie.
Bureaux de l'Association du Cimetière de la Métairie,
Au No 27 de la rue Carondelet,
NOUVELLE-ORLEANS, 9 novembre 1873.
Nous sommes prêts, à dater du 15 du courant, à vendre des TERRAINS dans ce cimetière, qui sera bientôt fini et que nous invitons le public à venir voir.
Nous engageons les personnes qui désirent acheter des terrains à s'adresser soit au soussigné, soit aux bureaux de la Compagnie, et à venir examiner le plan du cimetière; celui-ci, qui requiert à plus d'un million, un magnifique champ de repos, des terrains à des prix les plus avantageux.
L'Association se propose d'améliorer et d'embellir le Cimetière de la Métairie de telle sorte qu'il n'y aura pas de plus beau dans le pays.
Les prix des terrains, par pied de superficie, seront à peu près les mêmes que ceux des autres cimetières de la ville.
W. S. PIKE,
président de l'Association du Cimetière de la Métairie. 11 nov—1m—PP

Pour Bordeaux.
Le trois-mâts français de 1ère classe GENEVIÈVE, capitaine Coquelin, partira sous peu.
Pour fret ou passage s'adresser à
E. E. ROSSIGNOL.
[illegible]

Whiskey à 85 Cents le Gallon,
[illegible]
Toutes les liqueurs, à meilleur marché que partout ailleurs.
S'adresser chez PIERRE MARREILLE, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 NOV.—CLASSE No 277.

17	63	47	68	16	28	51	24	16	26	50	—	—

Les tirages ci-dessus, ainsi que tous les précédents, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, [illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 21 nov. 1873.
[illegible]

Avis au Public.
Traitement spécial des Maladies chroniques et constitutionnelles par le Sirop antirhumatismal du Dr. Mailho.
UN spécifique, fruit de nombreuses recherches et auquel tant de malades dans cette ville doivent leur existence, possède à un haut degré pratique la propriété de guérir les maladies rhumatismales en général et les affections qui s'y rattachent [illegible]
[illegible]
Consultations de 10 heures à midi et de 4 à 5 du soir, à l'office du Dr. Mailho, rue Bienville No. 169, près Dauphine. 8 nov—6,8,22,29

Département du commerce.
Hôtel-de-Ville,
Nlle-Orléans, 19 novembre 1873.
IL sera vendu au comptant, à l'enchère publique, MERCREDI, 26 novembre 1873, à midi, à l'Hôtel de Ville, les revenus des marchés publics pour le mois de décembre 1873.
Les adjudicataires devront se conformer à toutes les ordonnances de la ville relatives aux marchés, et auront le privilège de percevoir les revenus conformément à l'ordonnance 797, telle qu'elle a été amendée.
Les enchérisseurs dont les propositions auront été acceptées devront au moment de la vente, faire les dépôts suivants: sur tous les marchés rapportant plus de mille piastres, $[illegible]; sur tous les marchés rapportant moins de mille piastres, $[illegible]; lesquels dépôts seront déclarés forfaits au profit de la ville si les conditions du contrat ne sont pas remplies.
Les paiements se feront en monnaie courante (currency).
E. M. TURNBULL, Administrateur du commerce.
20nov—[illegible]

LES actionnaires de la BANQUE D'AMÉRIQUE sont prévenus que l'élection annuelle de treize directeurs aura lieu au local de la Banque, le 17 DÉCEMBRE, de 10 heures à 2 heures.
EDGAR HINCKS, Caissier.
21 nov—au 17 déc

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution pour l'année, aura lieu, à son local, angle des rues Camp et Gravier, le deuxième lundi de décembre prochain (8 décembre), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
20 nov—au 8 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible] Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont par les présentes notifiés [illegible] aux bureaux de la compagnie, [illegible], le LUNDI, 1er décembre, [illegible] A. M. et 2 heures P. M.
[illegible] BAQUIÉ, Secrétaire.
20 nov—jus 8 déc

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Bureaux, No [illegible] rue du Camp.—Nlle-Orléans, 14 novembre.—Avis public est, par les présentes, donné que, conformément à l'article IV de la charte de cette compagnie, une élection de douze directeurs [illegible], aux bureaux de la Compagnie, No [illegible] de la rue du Camp, le LUNDI, 1er décembre prochain, de [illegible] heures du matin à [illegible] heures de l'après-midi.
[illegible] W. HUNTER, Secrétaire.
14 nov—au 1er déc

New Orleans Mutual Insurance Association.—Bureau, No. [illegible] rue du Canal.—Le Bureau de Direction de la "New Orleans Mutual Insurance Association" ayant été, par suite de la démission de deux de ses membres, [illegible], se compose maintenant des personnes dont les noms suivent:
MM. J. Lisbony, A. J. Gomila, Hy. Abraham, M. Musson, J. A. Shaffer, E. F. Gele's, J. B. Camors, John Phelps, A. Hirsch, J. E. Small, C. T. Duganne, Ls. Schneider.
Et, à une réunion, tenue aujourd'hui, du Bureau de Direction de la dite Association, M. M. Musson a été élu Président à l'unanimité.
Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1873.
G. LANAUX, Secrétaire.
15 nov—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance La Salamandre, No. 25, rue Royale.—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1873.—L'élection annuelle de Vingt Directeurs aura lieu aux bureaux de cette Compagnie, le LUNDI, 1er décembre 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JULES LE MORE, Secrétaire.
13 nov—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible]—Les actionnaires de [illegible] générale des actionnaires de la compagnie d'assurance contre l'incendie "La Salamandre" aura lieu, dans ses bureaux, rue Royale No 25, le jeudi 11 décembre prochain (1873), à six heures P. M. [illegible] les affaires de la dite compagnie et de [illegible].
CHAS ROMAN, Président.
JULES LE MORE, Secrétaire. 4 nov—1m

Bureau de la Compagnie Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House.—Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1873.—La Charte de cette Compagnie ayant été amendée, dans le but de réduire son capital de un million à cinq cent mille piastres, les actionnaires sont respectueusement invités à son bureau, No. 16 rue Royale, pour échanger leurs certificats d'action contre ceux de la nouvelle émission.
Par ordre du président.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
25 oct—3m

P. & R. De VERGES,
Marchands, en Gros et en Détail,
—de—
COAL Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres.
Bureau, rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt, au No [illegible] de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 5 nov—3m

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.
Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les maladies dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous aurez le plus de chances dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 75, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—3m

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,
Une MAISON DOUBLE, rue Villeré, Nos 274 et 276, entre le Chemin du Bayou et l'Esplanade, pouvant servir pour deux familles; le No 274 ayant trois chambres, cabinet, galerie sur le derrière, cuisine haute, cave et waterworks; le No 276, ayant cinq chambres, cabinet, galerie sur le derrière, cuisine haute, cave et water works, etc., etc.
S'adresser à J. M. SOUBIRAA, No 11 rue des Ursulines.
21 nov—1m

A vendre pour cause de maladie.
GROCERIES Une Grocerie située rue Poydras, à la tête du marché Poydras. Excellente pour le stock, installations, bail, etc. S'adresser à QUEYROUZE & BOIS, coin Bienville et Vieille Levée.
Si la dite grocerie n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 28 courant, elle sera offerte à l'encan à cette date par Mss Tourné. 21nov—2t

Magasin à Louer.
No. 9 EXCHANGE ALLEY, près de la rue Canal. S'adresser à la Banque d'Amérique. 21 nov—1m

A VENDRE,
POUR CAUSE DE DÉPART,
GROCERIES La GROCERIE, bien achalandée, située à l'encoignure des rues Magazine et Amour (ou Rampart), dans le Troisième District.
Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 21 nov—1m

A Louer—$30 seulement.
Possession immédiate—Une jolie maison basse, en parfait état, se composant de cinq chambres, avec galerie sur la cour, gaz, eau, &c., située rue des Ursulines No 341, entre Villeré et Robertson. Prix des [illegible]. S'adresser, Passage de la Bourse No 8, entre Douane et Bienville, Bureau de Placide J. Spear, à Prosper Thomas. 20 nov

A Louer.
La maison située rue Bourgogne, No 271 entre Ursulines et Hôpital. S'adresser au bureau de M. P. J. Spear, encanteur, Passage de la Bourse, No 8. 14 nov

A Vendre,
à des Conditions Avantageuses.
LA GRANDE PENSION FRANÇAISE ET CAFÉ situés au Marché aux Poissons, à Galveston (Texas). Pour les conditions, s'adresser, sur les lieux, à E. PELLISSIER, au coin des rues Strand et Vingtième, Galveston (Texas).
[illegible]

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE situés sous le No [illegible] de la rue St Philippe.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
[illegible]